**Module 2 (15 heures) FR1 a.a. 2024-2025**

*La grammaire Méthodes et Notions* – Joëlle Gardes Tamine

**Chap. 5 Les parties du discours : critères de définition**

1. La notion de mot 103
2. Les parties du discours : critères et définition 112

Les parties du discours sont aussi appelées **CLASSE MORPHO-SYNTAXIQUES**, des paradigmes qui regroupent des mots à **la NATURE identique**. p. 103

Les catégories sont définies suivant **2 paramètres** : **paradigmatique** et **syntagmatique**.

**Axe paradigmatique** | UN LIVRE EST SUR LA TABLE

p. 47 LE CAHIER EST SOUS LE CARTABLE

**\*LE LIRE EST QUE LA JOLI**

**Axe syntagmatique**  p. 48

« La lecture » et « Lire » sont de nature différente mais ont une fonction identique dans « La lecture/Lire est agréable »

La **FONCTION** est le lien syntaxique que les unités d’un énoncé entretiennent les unes avec les autres.

**Attention** 2 problèmes se posent :

1. L’étendue de l’unité qui a une fonction (ex « partout » et « dans tous les sens ».   
   La grammaire traditionnelle attribue une fonction à un terme mais c’est le groupe qui l’exerce.
2. Les unités qui diffèrent de la proposition canonique « dans les jardins, des hibiscus au rouge encore pale ». C’est le lien sémantique et logique qui unit les 2 groupes sans lien syntaxique évident.

**LE MOT p. 112**

Les morphèmes se combinent pour construire des mots.

La délimitation du mot n’est pas facile à faire : V. le mot composé « chou-fleur, chaise longue, …

Il faut donc s’interroger sur la notion de « mot »

Une fois délité les mots, il faut les classer en parties du discours (classe morpho-syntaxiques) selon leur nature mise en évidence par des critères (**morphologiques,**

**Critères morphologiques** on oppose les **formes invariables** à celles **variables**.

FORMES VARIABLES

**Flexions** : Flexion verbale (mode, temps, personne)

Flexion nominale (genre, nombre, fonction pronominale)

FORMES INVARIABLES : prépositions, adverbes, conjonctions

Les critères morphologiques ne résident pas seulement dans la FLEXION.

La dérivation permet de repérer certains types de mots.

Les **SUFFIXES** (≠ préfixes) sont des indicateurs grammaticaux.

Les **PREFIXES** ne font jamais changer la base de classe : exemple

Base verbale : **prendre** préfixation : re-prendre = verbe

Base adjectivale : **moral** préfixation : a-moral = adjectif

Base susbtantivale : **ordre** préfixation : dés-ordre : substantif

Un même préfixe peut s’associer à des bases différentes ex dé 🡪 dé-ranger (verbe), dés-ordre (substantif), dé-loyal (adjectif)

Un suffixe dérivationnel peut créer un mot dont la classe diffère de celle de sa base : ex « timide », « timid-ité ».

Le suffixe est un indicateur de classe : « -ité » pour des substantifs, « aire, al » des adjectifs

**Chap. 6 Les principales parties du discours**

1. Le verbe 121
2. Le substantif 129
3. Le pronom 136
4. Les mots invariables 143 (les adverbes, les prépositions et les conjonctions)
5. **LE VERBE**

Différents critères de définir le verbe (morphologique et syntaxique)

Sur le plan **morphologique** le verbe subit la flexion. Il porte des marques de mode, temps et de personne (pas toujours présentes).

Le terme de temps est ambigu car il renvoie à la marque morphologique (tense en anglais) et à la chronologie (time) et que seul l’indicatif marque la chronologie.

Sur le plan **syntaxique**, le VERBE constitue le pivot de la proposition qui s’actualise par rapport au groupe nominal (substantif et les unités qui lui sont liés).

Il existe des phrases sans verbe : « Pas mal, ce livre ! ».

Mais le verbe ne peut être utilisé seul sauf à l’impératif il a besoin de ses actants, un sujet et éventuellement un ou plusieurs compléments de verbe.

L’infinitif et les participes ont des emplois particuliers. L’infinitif n’a pas de sujet car il peut correspondre à un complément : J’entends la pie chanter – Je l’entends chanter

Mais il admet des compléments « Je veux lire ce livre »

ACTIF

PASSIF

PRONOMINAL

L’**ASPECT** : Le caractère associé au verbe qui renseigne sur l’action de l’état exprimé par celui-ci du point de vue de la durée, de son déroulement ou de son accomplissement.

Aspect **ACCOMPLI** est exprimé par les temps simples (présent, imparfait, futur) et l’action ou l’état est en cours ex « Je lis un livre »

Aspect **INACCOMPLI** est exprimé par les temps composés et l’état ou l’action a pris fin ex. « J’ai lu un livre ».

« La catégorie de l’aspect en français » de Tatiana Milliaressi (Lille3)

L’ASPECT est la façon de représenter le procès dans le temps. C’est une catégorie grammaticale qui exprime le procès du verbe : durée, déroulement ou achèvement inchoactif, progressif, résultatif, etc) (Dubois et al., 1994 : 53).

**Mais ATTENTION**

Les critères de définition de l’aspect ne sont pas toujours bien définis clairement : confusion entre la valeur grammaticale (marquée par affixe, flexion u forme analytique) et l’expression lexicale de l’aspectualité (= Aktionsart) (exprimée par le radical du mot avec ou sans préfixe sens lexical).

**AKTIONSART** L’aspect lexical objectif, véhiculé par le verbe (noms, adjectifs) par opposition l’aspect grammatical, subjectif, exprimant une visée du locuteur sur le procès.

1. **LE SUBSTANTIF**

**LE NOM PROPRE**

Comme les noms communs (NC), ils désignent des personnes et des objets des lieux etc, mais sont dépourvus de sens lexical car ils n’entretiennent pas de relations sémantiques (synonymie, hyponymie ou antonymie) et n’ont pas de définition du terme. Mais c’est leur nature qui intrigue pas leur sens.

La désignation du NP (Kleiber 2004) mixte : instructionnel (il envisage le porteur du nom référentiel comme le pronom personnel *Je* et descripitif (il est envisagé comme un particulier déjà rangé dans une catégorie nominale de base comme *personne, chien, ville cours, d’eau*, etc.

Différence fondamentale avec les NC : le nom propre doit être préalablement assigné par un acte de « Baptême LINGUISTIQUE » : *Jean* est baptisé comme occurrence du type *personne* et *Strasbourg* du type *ville.*

Les NC sont cognitivement STABLES car ils désignent directement leur porteur, indépendamment de variations qu’il peut subir et des situations où il est engagé (*désignateur rigide*).

Les NP sont plus couteux que les NC (charge mémorielle. Aussi appartiennent-ils à des secteurs privilégies tels que les personnes, animaux, Pays villes, cours d’eau, institutions (Académie française, Pays, etc.)

LES NP sont dépourvus de déterminants et de modifieur (sauf régionalisme et familier Le Paul ou Le Paris) étant autodéfinis.

* Ils désignent leur porteur c-a-d un particulier catégorisé par un nom de base : Paul est parti – J’ai rencontré Paul

**Les NP précédés de déterminant.**

En prenant un déterminant ou un modifieur ils acquièrent un caractère essentiel du NC : ils fonctionnent comme des termes généraux qui présupposent l’existence de classes référentielles comporttant plus d’un membre.

**3 types d’emplois**

**Dénominatif**  qui renvoie à la classe de ceux qui la portent : *Un Meyer est venu me voir*

**Métonimique** (cause, origien, localisation, etc.) : Q*uand on a écouté du Mozart*

**Métaphorique** (relation de similitude) pour désigner des type ou des catégories d’individus *L’institutrice de notre fils es un Napoléon en jupons*.

**II Le pronom 136**

Les pronoms sont des substituts du GN

Ils constituent une catégorie syntaxique relativement homogène, mais présentent des propriétés sémantiques et référentielles très diversifiées. La définition étymologique « le pronom est à la place du nom » est quelque peu malheureuse :

1. Les pronoms fonctionnent rarement comme équivalent d’un nom isolé :   
   *Cette pêche est mure. Elle doit être mangée maintenant*.   
   Le pronom *elle* est fonctionnellement équivalent non pas au nome *pêche*, mais au GN *Cette peche*.
2. Beaucoup de pronoms (ex. *je* et *tu*) ne remplacent rien, mais désignent directement leurs référents en vertu de leur sens codé (*je* désigne la personne disant *je* et *quelqu’un* peut renvoyer à une personne non déterminée).

Il s’agit donc surtout d’une équivalence distributionnelle avec la catégorie GN.

II.1 **La classe syntaxique des pronoms**

Souvent équivalent à un GN, ils peuvent aussi se comporter comme les équivalents fonctionnels d’autres catégories grammaticales (V. substituts). Ils peuvent remplacer :

* Séquence [déterminant+nom] d’un GN : *Les réponses sont toutes arrivées sauf celle de Jean* ;
* D’un nom avec ou sans modifieurs : *J’ai oublié mon programme détaillé de la visite : peux-tu me prêter le tien* [= *programme détaillé* de toi]
* D’un adjectif : *Si tu es contente, je le suis aussi*.
* D’un groupe prépositionnel : *Il ressemble à son père 🡪 Il lui ressemble* ou d’une construction complétive ou infinitive : *J’ai le sentiment que les choses s’arrangent 🡪J’en ai le sentiment.*
* D’une proposition : *Pierre nous aidera 🡪Je le sais*

Les pronoms peuvent avoir des fonctions différentes du GN :

* Sujet *Il arrive*
* Cod *Je cherche quelqu’un – Je ne lui fais pas confiance*
* Attribut *Qui/Qu’es-tu*?
* Comp du nom ou de l’adj. *Je cherche l’adresse de quelqu’un – J’en suis conscient*

Les pronoms se distinguent entre eux (et parfois à l’intérieur d’une même catégorie) selon :

II.2 **La sémantique des pronoms**

Un pronom se caractérise sémantiquement par la manière dont il réfère à ce qu’il désigne dans le discours.

Ce sont des symboles incomplets dont le sens codé comporte des instructions qui permettent l’interprétant d’identifier ce à quoi ils réfèrent. Ils font appel ainsi à 3 modes différents de référence :

La référence déictique : le référent du pronom est identifié partir de l’énonciation meme de cette forme ex *je* identifie la personne qui la prononce.

La référence anaphorique : lorsque l’identification du référent du pronom nécessite le recours l’environnement contextuel. Le cas typique est celui où le pronom reprend intégralement les valeurs référentielles du segment qu’il représente (son antécédent). Le pronom et son antécédent sont alors coréférents ex *Le dernier aumônier de la Tour Eiffel est parti al retraite : il avait 95 ans et qui avait bien vieilli.*

La référence par défaut : lorsque ni le contexte linguistique ni la situation d’énonciation immédiate n’offrent la moindre information pertinente susceptible de substituer une constante référentielle à la variable contenue dans le sens pronominal (p. ex. avec les pronoms indéfinis et des pronoms négatifs) : *Un jour, on marchera sur Mars – Chacun pour soi, Dieu pour tous - Personne n’est parfait*.

**Les pronoms définis**

Les pronoms **personnels** regroupent 2 types d’éléments monosyllabiques au fonctionnement sémantique différent :

* *Je, tu, nous, vous* et *on* sont des pronoms sans antécédent dont le référent est identifié à partir de la situation de discours où ils sont employés.
* *Nous* et vous ne sont pas le pluriel de *je* ni de *tu* mais désigne n’importe quelle pluralité de personnes comprenant un *je* ou un *tu.*

Ex. *Ce jour-là, nous avons organisé un pique-nique – Ce jour-là, les voisins, les enfants, quelques amis et moi, nous avons organisé un pique-nique.*

Ex. *Vous nous rejoindrez le lendemain 🡪 Le grand-père, les enfants et toi, vous nous rejoindrez, le lendemain*.

* *Nous* de majesté (du roi et des détenteurs de l’autorité) ou *nous* de modestie (des auteurs et conférenciers), *nous* de sympathie (alternant avec *on*) 🡪 Alors, nous sommes triste ? On nous a fait de la peine ?
* *On* uniquement employé comme sujet. C’est un pronom indéfini renvoyant une personne ou ensemble de personne.

**La morphologie des pronoms personnels**

La morphologie des pronoms personnels est riche et complexe. Sauf *nous, vous* et *on* (toujours sujet) qui sont invariables, les autres pronoms personnels présentent plusieurs formes.

Pronoms possessifs (le/a mien/mienne, etc)

Pronoms démonstratifs (celui-ci/là, celle-ci/là, etc)

Les formes composées neutres (ceci, cela, ça/cela)

Les pronoms de la totalité (tout, chacun, etc)

**Les pronoms indéfinis** (tout, nul aucun, plusieurs, certain, beaucoup, peu, etc.)

**Les pronoms interrogatifs**

Les pronoms interrogatifs introduisent les phrases interrogatives directes et indirectes et les subordonnées interrogatives. Le tableau suivant classe les formes simples du pronom interrogatif selon les 3 critères combinées de :

* Fonction dans la phrase,
* Nature du référent anticipé,
* Forme simple (**S**) ou renforcée (**R)** par *est-ce qui/est-ce que*.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **RéFéRENT** | |  |
| **FONCTION** | **Animé** | **Non catégorisé** | **FORME** |
| **Sujet** | *Qui* | *--* | S |
|  | *Qui est-ce qui* | *Qu’est-ce qui* | R |
| **Compl.d’objet direct** | *qui* | *Que / quoi* | S |
|  | *Qui est-ce que* | *Qu’est-ce que* | R |
| **Attribut** | *Qui / que* | *Que* | S |
| *Qui est-ce que* | *Qu’est-ce que* | R |
| *Qu’est-ce que* |  |
| **Compl. prépositionnel** | Prép *+ qui* | Prép *+ quoi* | R |
|  | Prép *+ qui est-ce que* | Prép *+ quoi est-ce que* | R |

**Les pronoms relatifs simples** (*qui, que, dont, où*) **et composés** (*lequel, laquelle*, etc.)

**LES PREPOSITIONS**

**La préposition** est un mot invariable qui relie un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase toute entières, en indiquant éventuellement un rapport spatio-temporel, un rapport de possession de dépendance, etc. Le mot ou le groupe de mots ainsi reliés sont appelés « régime » ; les prépositions traduisent donc des relations grammaticales.

Il y a des prépositions vides, qui sont de simples outils syntaxiques, et des prépositions pleine, qui, outre l’indication du rapport syntaxique, ont un sens propre. Ainsi, *de* dans *Il est temps de partir* est une préposition vide, ainsi que *à* dans *Il aime à plaisanter*. Au contraire *avant* et *après*, introduisent un compl circonstanciel de temps exprimant l’antériorité et la postériorité.

**Les prépositions simples** comprennent un grand nombre de formes héritées du latin (à, de, pour, sans, vers, outre, etc.) ou issues par conversion d’autres catégories : adverbes (*devant, derrière*), adjectifs (*J’ai lu tous ses romans, sauf le dernier – Il a de l’argent plein les poches*), noms (*côté* *cour, question sentiment*) et participes passés (*vu, excepté, hormis, passé* (*huit heures*)) et présents (*suivant, durant, moyennant, étant donné*).

**Les locutions prépositionnelles** (*à côté de, autour de, à l’exception de, en deçà de,* etc.)sont un groupe de mots (adverbe ou locution nominale suivie d’une préposition) jouant le rôle de préposition et sont souvent issues du figement :

* D’anciens groupes prépositionnel (ex. *faute de grives, on mange des merles*)
* D’adverbes à compl. prépositionnel (*conformément à* = *selon, loin de*, etc.)
* De propositions participiales (*abstraction faite de, compte tenu de*).

La préposition est traditionnellement présentée comme un terme subordonnant qui instaure une relation de dépendance entre le terme qu’il introduit, son complément et le terme extérieur qui la précède. Les tests de substitution et d’effacement montrent que la préposition forme toujours un groupe syntaxique (GS) montrent que la préposition forme toujours un groupe syntaxique avec le terme qu’elle introduit :

* *Le chat de la voisine 🡪 le chat sauvage / le chat*
* *Pierre obéit à ses parents 🡪 Pierre leur obéit / Pierre leur obéit, à ses parent / Pierre obéit*

Ce regroupement fait de la préposition le mot tête d’un **groupe prépositionnel** (**GP**) dont le second constituant est un groupe nominal ou un terme équivalent (*l’idée de son départ / de partir – son admiration pour elle – une occasion à saisir*), selon le schéma : **GP 🡪 Prép + GN**).

La fonction du group prépositionnel (GP) varie selon le type de relation syntaxique qu’il entretient avec un ou plusieurs autres constituants dans la construction où il figure :

* **Compl. circonstanciel** : *Cet été, à Strasbourg, il a fait chaud – De huit heures à dix heures, la rue sera ainterdite à circulation*.
* **Compl. indirect** du verbe : *Il vaque à ses occupations – Il compte sur notre aide – La fortune sourit aux audacieux*..
* **Attribut** du sujet ou de l’objet : *Il est en colère .– Il est de santé délicate – Il passe pour un extrémiste – On le prend pour son frère*
* **Compl. du nom** : *La femme du boulanger – L’homme au complet gris, - un livre sur l’Amérique précolombienne – Le bœuf sur le toit*.
* **Compl**. **de l’adverbe** : *conformément à vos souhaits*.
* **Compl**. **de l’adjectif** : *Il est fier de son œuvre / furieux contre nous / allergique au soleil*.

**LA SEMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS PREPOSITIONNELLES**

En plus de leur sens relationnel, les prépositions ont une charge sémantique propre qui se combine avec le sémantisme de ses constituants :

* La préposition ***avec*** peut indiquer l’instrument (*Il mange avec des baguettes*), l’accompagnement (*Il est avec Paul*), la participation (*Il l’a traduit avec son collègue*), la manière (*Il l’a fait avec empressement*), la matière (*Il l’a préparé avec de la farine et du sucre*), différents types de possession (*Le grand blond avec une chaussure noire, une jeune fille avec une belle dot*), etc.

Traduction des compléments circonstanciels

Il n’existe pas de distinction nette entre l’adverbe et la préposition. Ainsi des prépositions comme *après, avant, avec, contre, depuis, derrière, devant entre, hors, outre*, etc. s’emploient souvent comme adverbes avec ellipse du régime : *Il marche devant. Depuis, il n’a cessé d’être malade*, etc.

Normalement le régime suit la préposition [Prép + régime] formant une unité dont les éléments entretiennent entre eux des rapports plus étroits qu’avec le reste de la phrase.

**LES CONJONCTIONS**

C’est un mot invariable qui sert à mettre en rapport 2 mots ou groupes de mots de même fonction dans une même proposition, ou bien 2 propositions de même fonction ou de fonctions différentes.

Les **conjonctions circonstancielles brèves** sont : *quand, si comme*.

Les autres sont des **conjonctions composées** :

* **Prép + que + P** (*Je suis arrivé pendant qu’il dinait / pendant le repas)* où ***que*** transforme une phrase P en GN [que + P = GN] lorsqu’elle est précédée des prépositions *avant, pendant, après, depuis, dès, sans malgré, pour*.
* **Conjonctions formées par une préposition** complétée par : *ce que, comme, jusqu’à ce que, parce que* (*Il a refusé de payer parce qu’il est avare / par avarice*).
* **Conjonctions composées :** *pourvu que, puisque, sitôt que, si bien que, de sorte que, tandis que, cependant que, tant que, maintenant que.*

Il y a **2 types de conjonctions** :

* Conjonctions de coordination : joignent des mot, des groupes de mots, des propositions ou des phrases : les principales sont *mais, ou, donc, et, or, ni, car*.
* Conjonctions de subordination relient une proposition subordonnée à celle dont elle dépend et expriment des rapports de cause (*comme, parce que, puisque*, etc.), de but *(afin que, pour que, de peur que*), de conséquence (*que, de sorte que, de façon que*), de concession ou d’opposition (*bien que, quoique, encore que*), de condition ou de supposition (s*i, au cas où, supposé que, à condition que)*, de temps (*quand, lorsque, avant que*), de comparaison (*comme, de même que, ainsi que, autant que, comme si*).

**LES ADVERBES**

La grammaire définit l’adverbe comme un mot qui accompagne un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pou en modifier ou en préciser le sens. Mais étant invariable on a classé aussi parmi les adverbes d’autres mots come *oui* ou *voici*, qui ne correspondent pas à cette définition.

Les adverbes sont classés **sémantiquement** en adverbes :

De manière *: mal, gratis, volontiers*

De quantité et d’intensité : *assez, plus, beaucoup, trop, tout, moins*,

De temps : *après, bientôt, ensuite, aussitôt, depuis*

De lieu : *ailleurs, arrière, derrière, devant, loin, partout, ici, là, là-bas*

D’affirmation : *aussi, si, oui, certainement, assurément*

De négation : *non, aucunement, guère, jamais, rien*

De doute : *apparemment, sans doute*

**09/04/2025**

**LA PHRASE**

C’est une séquence de mots qui peut être interprétée et produite.

La définition de modèle canonique de P se heurte à une réalité fort complexe. La réalité que nous nous faisons d’une P revêt des formes fort diversifiées pour permettre de définir les caractéristiques de la P.

* *Je pense, donc je suis*
* *Mon collègue, Klaus, Willmann, de l’Université de Kiel* (présentation)
* *Pourriez-vous me passer le sel, svp ?*
* *Un peu trop cuit, ton rosbif.*
* *Et ta sœur ?*
* *Votre manteau* (en présentant le manteau quelqu’un)

Selon la grammaire traditionnelle, la P est une unité de sens accompagnée, à l’oral, par une ligne prosodique entre deux pause et limitée, à l’écrit, par les signes typographiques que sont la majuscule et le point.

Une telle diversité formelle s’explique par le fait que les propriétés formelles et interprétatives des P varient avec leur type (assertif, interrogatif, injonctif, négatif, emphatique, passif ou exclamant) et que des facteurs, situationnels ou stylistiques permettent de ne pas exprimer certains éléments de la P. voilà pourquoi il est avantageux de définir une forme canonique commune à toute les P :

**S – V – C**

à partir de laquelle décrire toutes le P observables.

**Les regroupements syntaxiques**

Prononcées ou écrites, les P se réalisent sous la forme de suites linéaires de mots. Toutefois il existe des rapports de regroupement : *Les acteurs de cette pièce interprètent très bien leurs rôles,*

nous rapprochons *les* et *leurs* vont avec *acteurs* et *rôle* ; *très* modifie *bien* et le groupe *très* *bien* modifie *interprètent*.

Mais les principes de regroupement syntaxiques ne se réfèrent pas à la simple succession des mots dans la P :

* *Cette fois-ci Paul rit*
* *Le frère de Paul rit*

Les 2 P se terminent par *Paul rit*, mais celle-ci ne constitue une unité syntaxique que dans la première P. où *Paul* est le sujet.

Alors que dans la 2e P *Paul* est en rapport syntaxique avec *frère*.

La phrase peut contenir plusieurs propositions (phrase composée et complexe).

C’est une définition qui se heurte à des difficultés car on ne peut avancer l’unité de sens, puisque le même contenu pourra s’exprimer en une phrase :

*Pendant que je lis, maman coud* ou en 2 *Je lis. Maman coud*.

**Phrase poétique**, faisant référence à notre culture, ou « un tas de mots » ayant un sens clair et ne formant pas une « phrase » 🡪 *Moi y en a pas d’argent*.

La P est définie aussi comme un énoncé dont les constituants doivent assumer une fonction (vs nature) et qui dans la parole, doit être accompagné d’une intonation.

Dans les P sans verbe, l’intonation permet de reconnaitre si on a affaire à un mot ou à un groupe de mots isolé, sans fonction, ou bien à une phrase, même constitué par un seul mot (mot-phrase).

Une P a également une fin déterminée : elle énonce quelque chose (prédicat) à propos de quelqu’un ou de quelque chose (thème). La phrase peut ne comporter qu’un seul élément (le thème) : la phrase est alors incomplète, ou le prédicat, comme dans *Formidable !* où le thème n’est pas évoqué ; ou bien 2 éléments sans verbe comme dans *Bon, ce gâteau*.

**Les phrases ayant un verbe se divisent en phrases simples et phrases complexes.**

**Les phrases simples** ne comportent qu’un membre organisé autour d’un verbe (à un mode personnel ou à l’infinitif).

**Les phrases complexes** comportent plusieurs membres dits « propositions » qui sont **juxtaposées** ou **coordonnées**, ou **subordonnées**. Les propositions juxtaposées ou coordonnées ont une autonomie grammaticale complète qui leur permet de fonctionner comme une phrase simple.

La proposition **subordonnée**, au contraire, ne peut fonctionner telle quelle, comme une phrase simple : elle a besoin du support de la proposition principale :

*Chaque matin, il constatait* (principale) *qu’on lui avait volé des poires* (sub).

**Les types de phrases :** énonciative, interrogative, exclamative, impérative, emphatique.

L’interrogation

L’exclamation

Injonctive

Emphatique :

* par tous les procédés **d’insistance et de mise en relief :**   
  🡪 **l’accent d’insistance** (***Louis Jouvet*** *a créé les pièces de Giraudoux*).

🡪**la** **dislocation** de la P : un constituant est détaché en tète ou en fin de P et repris ou annoncé par un pronom :   
***Les pièces de Giraudoux****; Louis Jouvet* ***les*** *a créées – Louis Jouvet* ***les*** *a créées,* ***les pièces de Giraudoux***.

🡪 l’**exatraction** d’un constituant, encadré en tête de P par *C’est …qui / que* :   
***C’est*** *Louis Jouvet* ***qui*** *a créé les pièces de Giraudoux* – ***Ce sont*** *les pièces de Giraudoux* ***que*** *Louis Jouvet a créées.*

Ce sont des procédés qui sont très employés à l’oral

Passif